



Demande d'un NIE pour donner procuration

Par **letmoi**, le **13/12/2017** à **12:40**

Bonjour,

Pour une question d'héritage on nous réclame un numéro de NIE (numéro d'identification étranger) or il parait qu'il n'est plus possible d'obtenir ce NIE depuis début février 2017 au consulat Espagnol en France. Seul un déplacement en Espagne permet ceci. Avez vous une connaissance sur ce sujet.

Merci pour votre réponse si vous savez.

Cordialement.

Par **amajuris**, le **13/12/2017** à **16:53**

bonjour,

s'agissant d'une procédure relative au droit espagnol, nous ne pouvons pas vous répondre.

salutations